# Octobre - Novembre - Décembre 2021







Site officiel de la commune : www.mairie-chelun.com





#### **SOMMAIRE**

Pages 2 et 3 L'édito de Mr Le Maire

> Pages 4 et 5 Associations Groupements

> > Page 6

Trophées Mariannes du Civisme

> Page 7 RPI Les 3 Clochers

> > Page 8

UNC 5 décembre Page 9

Chelun Team Club St Roch

[Page 10] CCM - Foot ACC - Chasse Page 11 ASPC..

Gaule Chelunaise Page 12

Les Crèches de Noël

Page 13] Informations

Page 14 SMICTOM

[Page 15] CLIC Roches aux Fées

> Pages 16 État-Civil COVID19





#### L'édito de Monsieur le Maire

Bonjour à toutes et à tous,

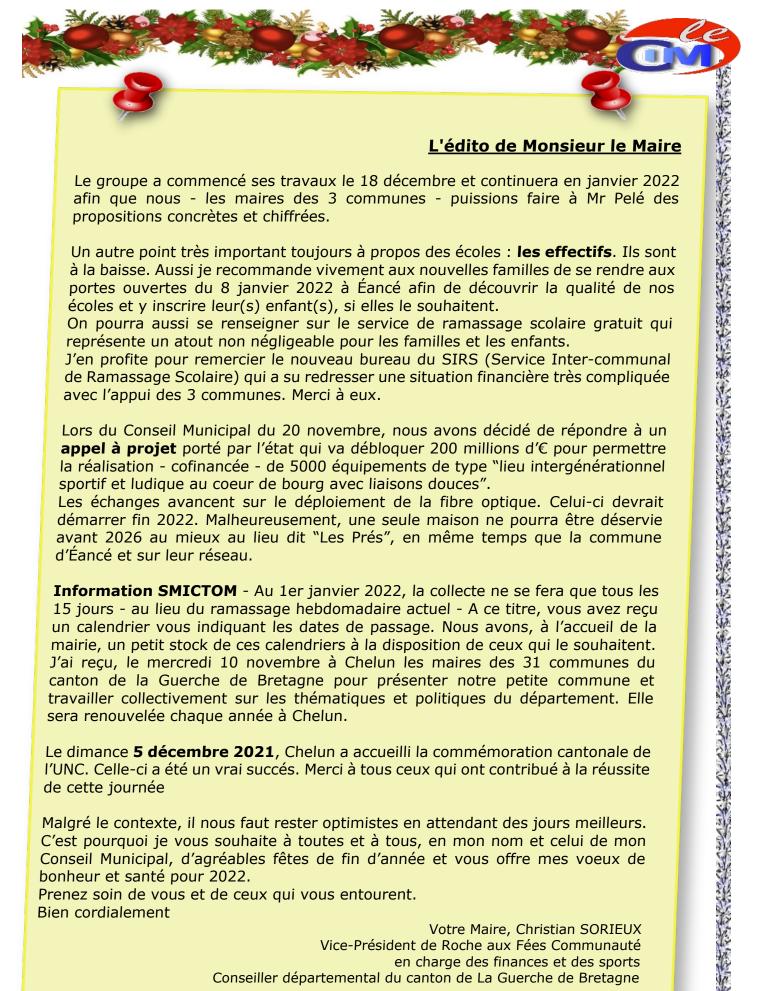
L'année 2021 est presque terminée. Elle aura apporté des joies et des peines à chacun d'entre nous. Avec la pandémie qui n'en finit pas et qui complique votre quotidien personnel et professionnel, nous avons hâte de tourner cette page.

Grâce à ma nomination, par le président du département, comme référent pour l'Agence Régionale de Santé, j'ai pu faire profiter à ceux qui le souhaitaient d'une journée de vaccination à **Chelun**. Le jeudi 16 décembre, pas moins de 44 vaccinations (Pfizer) ont été dispensées. Cela permettra, je l'espère, au moins d'endiguer l'apparition de nouveaux variants.

Toujours à cause du Covid, la Préfecture nous demande de renoncer à la cérémonie des voeux. Pour cette raison et pour la deuxième année consécutive, cette cérémonie n'aura pas lieu. Avec mon conseil, nous organiserons, dès que la situation le permettra, l'accueil des nouveaux habitants qui, là aussi, n'a pu se faire depuis 2 ans.

Autre sujet important pour notre commune : le devenir des écoles. J'ai reçu à sa demande, le 26 octobre dernier, le Directeur Diocèsain, Mr Pelé avec ses services et la directrice du RPI. Ils ont également rendu visite le même jour au Maire d'Éancé. Pour faire court Mr Pelé a émis le souhait de reprouper l'école sur un seul site, une seule commune, sachant qu'à Chelun, les bâtiments et terrains appartiennent à l'Association Chelunaise - président Louis Guilloux et non au diocèse. J'ai réuni la semaine suivante l'ensemble du bureau de l'AC que je remercie pour sa réactivité et le fait qu'il ait acté pour un transfert de propriété par convention avec l'UDOGEC, afin de permettre le maintien de notre école.

Une deuxième réunion a eu lieu à Forges le 15 décembre avec les élus des 3 communes, le bureau de l'OGEC et de l'APEL. J'ai réaffirmé ma volonté, et celle de mon conseil, de maintenir en fonction notre école et de jouer la solidarité entre nos communes pour maintenir une école à Éancé et à Chelun et non l'une au détriment de l'autre. Au cours de cette réunion, nous avons décidé collectivement de créer un groupe de travail opérationnel constitué d'élus des 3 communes, membres de l'OGEC et de l'APEL. Il sera chargé d'évaluer - ou réévaluer - les travaux demandés par l'UDOGEC pour l'école de Chelun.



#### L'édito de Monsieur le Maire

Le groupe a commencé ses travaux le 18 décembre et continuera en janvier 2022 afin que nous - les maires des 3 communes - puissions faire à Mr Pelé des propositions concrètes et chiffrées.

Un autre point très important toujours à propos des écoles : les effectifs. Ils sont à la baisse. Aussi je recommande vivement aux nouvelles familles de se rendre aux portes ouvertes du 8 janvier 2022 à Éancé afin de découvrir la qualité de nos écoles et y inscrire leur(s) enfant(s), si elles le souhaitent.

On pourra aussi se renseigner sur le service de ramassage scolaire gratuit qui représente un atout non négligeable pour les familles et les enfants.

J'en profite pour remercier le nouveau bureau du SIRS (Service Inter-communal de Ramassage Scolaire) qui a su redresser une situation financière très compliquée avec l'appui des 3 communes. Merci à eux.

Lors du Conseil Municipal du 20 novembre, nous avons décidé de répondre à un appel à projet porté par l'état qui va débloquer 200 millions d'€ pour permettre la réalisation - cofinancée - de 5000 équipements de type "lieu intergénérationnel sportif et ludique au coeur de bourg avec liaisons douces".

Les échanges avancent sur le déploiement de la fibre optique. Celui-ci devrait démarrer fin 2022. Malheureusement, une seule maison ne pourra être déservie avant 2026 au mieux au lieu dit "Les Prés", en même temps que la commune d'Éancé et sur leur réseau.

**Information SMICTOM** - Au 1er janvier 2022, la collecte ne se fera que tous les 15 jours - au lieu du ramassage hebdomadaire actuel - A ce titre, vous avez reçu un calendrier vous indiquant les dates de passage. Nous avons, à l'accueil de la mairie, un petit stock de ces calendriers à la disposition de ceux qui le souhaitent. J'ai reçu, le mercredi 10 novembre à Chelun les maires des 31 communes du canton de la Guerche de Bretagne pour présenter notre petite commune et travailler collectivement sur les thématiques et politiques du département. Elle sera renouvelée chaque année à Chelun.

Le dimance 5 décembre 2021, Chelun a accueilli la commémoration cantonale de l'UNC. Celle-ci a été un vrai succés. Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée

Malgré le contexte, il nous faut rester optimistes en attendant des jours meilleurs. C'est pourquoi je vous souhaite à toutes et à tous, en mon nom et celui de mon Conseil Municipal, d'agréables fêtes de fin d'année et vous offre mes voeux de bonheur et santé pour 2022.

Prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent. Bien cordialement

> Votre Maire, Christian SORIEUX Vice-Président de Roche aux Fées Communauté en charge des finances et des sports Conseiller départemental du canton de La Guerche de Bretagne



# ASSOCIATIONS GROUPEMENTS ET AUTRES ...

# Accessibles à tous les résidents de la commune de Chelun

**AC : Président Louis Guilloux -** Au départ, la SCI de Chelun fut crée en mars 1932 Peu de chelunais connaissaient son existence. Elle était propriétaire des écoles de Chelun et, plus tard, de l'enclos ND des Marches. L'école des garçons sera cédée à la commune. Depuis 1970, cette SCI est dissoute et remplacée par L'Association Chelunaise

**ACC : Président : David Sorieux -** Outre l'aspect "loisir" de sonactivité, elle assure, entre autre, la régulation d'un gibier très redouté par les exploitants agricoles : le sanglier

**ASPC : Présidente : Armelle Meneust** - En organisant la fête annuelle "DU PAIN", et d'autres manifestations, elle contribue à la survie du seul commerce de notre commune, le P'TIT CASINO. Dans ce domaine, il faut reconnaître que les contraintes sanitaires de ces derniers mois n'ont rien arrangé

**CHELUN TEAM : Président : Gilles Rouault -** C'est le domaine des aficionados de la moto. Organisation de rencontres avec d'autres clubs. Journées de plein air avec visites de sites remarquables des environs.

**CCM - Président : Jean Claude Perrin -** En 2016, l'Étoile Sportive Chelunaise fusionne avec les Cadets de Martigné. Le nouveau club s'appellera "Cadets Chelun Martigné. Constitué de 3 sections de football dont l'équipe A qui évolue en Régionale 2

**CLUB ST ROCH - Président : François Marie Belloir -** Crée dans les années 50 dans le cadre des Ainés Ruraux, le club accueille tous les volontaires, retraités ou non, désireux d'être actifs au sein de leur commune. Organisation de rencontres, Noël, Galettes des rois, repas, voyages

**GAULE CHELUNAISE - Président : Patrick Moreau -** En 1982, la famille Hamon a fait don des Caves à la commune. Celle-ci a confié à l'association la gestion halieutique du domaine. Alevinages, concours de pêche, gestion des permis de pêche ...

**UAC - Président : Gilles Rouault -** Cette association, émanation des diverses associations chelunaises assure la gestion (achats, locations) des matériels nécessaire à l'organisation de manifestations associatives ou privées, chelunaises ou d'autres communes (location de tables, chaises vaisselle ...)

**UNC - Président : Louis Guilloux -** Anciennement AFN-Soldats de France. Les anciens combattants de 39/45 (rares) et ceux de la guerre d'Algérie se regroupent pour commémorer les grandes dates : 10 mai, 11 novembre, 5 décembre ...



# ASSOCIATIONS GROUPEMENTS ET AUTRES ... (suite)

Les écoles Chelun - Éancé - Forges La Forêt

#### RPI: Directrice: Clémence Cornée -

Organisation responsable de la gestion pédagogique de l'enseignement dispensé dans les établissements scolaires privés

#### OGEC : Co-Présidentes : Charlotte Castiaux et Nadège Bréhier -

Organisation chargée de la gestion technique et administrative des biens et locaux des écoles privées.

#### **APEL: Président: Alexandre Raison -**

Association des parents d'élèves

#### Autres ...

#### **COURIR POUR CURIE: Correspondante locale - Joëlle Hebbe -**

Association basée à Janzé. Elle organise, entre autre, des journées de marche auxquelles participent un grand nombre de communes voisines dont Chelun. Son but: la lutte contre le cancer

#### KSIAZ: Correspondant local: -

Jumelage avec la ville polonaise de Ksiaz. Organisation de rencontres, visites réciproques et d'hébergement.

**LES CLASSES :** Chaque année, des volontaires recensent les chelunais du millésime, quel que soit leur âge - ou d'anciens chelunais "exilés" - et organisent un déjeuner où, souvent, les retrouvailles sont pleines d'émotion.



# LA COMMUNE A L'HONNEUR

Le 9 décembre dernier, dans les locaux du Département de l'Ille et Vilaine, avait lieu la remise des "MARIANNES DU CIVISME".

La cérémonie, organisée par la FAMAF, Fédération des Anciens Maires et Adjoints de France, et l'AMF, Association des Maires de France, était placée sous la présidence de Mr Jean-Luc Chenut, Président du Conseil départemental.

Il s'agissait de récompenser les 10 communes ayant eu le meilleur score de la participation aux dernières élections municipales de 2020.

Un diplôme d'honneur a été remis aux dix premières communes à leur maire ou leur représentant.

> CHELUN, avec près de 86 % de votants, est arrivée en tête.







Christian Sorieux a reçu le diplôme des mains de Monsieur Albert Plouhinec, ancien maire de Cesson-Sévigné.





## RPI LES TROIS CLOCHERS



En septembre, 61 élèves ont fait leur rentrée dans nos écoles : 22 maternelles à Eancé ; 20 CP-CE1 et 19 CE2-CM1-CM2 à Chelun.

Trois nouveaux enseignants sont également arrivés : Margaux Lebreton en CP-CE1, Victor Barré-Villeneuve en CE2-CM1-CM2 et Laora Icard en maternelle le mardi. Romane Bouteiller intègre l'équipe en tant que service civique. Elle aide les élèves en classes pour leurs travaux en autonomie.

Le reste du personnel reste inchangé : Agnès Barbé ASEM en maternelle, Clémence Cornée enseignante en maternelle et directrice du RPI, Fabienne Quatreboeufs employée de garderie, de restauration et de ménage et Jocelyne Chanteux, employée de restauration.

Cette nouvelle année scolaire sera placée sous le thème des arts du spectacle. Les élèves étudieront le théâtre, la musique classique, la danse... En mai, la compagnie de cirque Breizh Malo Circus posera son chapiteau à Eancé et proposera des ateliers d'initiation à tous les élèves. La semaine se clôturera par un spectacle sous le chapiteau.

Les élèves de Chelun assisteront à un spectacle à l'Opéra de Rennes en mars et avril. Cette visite sera le point de départ du projet musique qui débutera fin mars. Accompagnée par une dumiste (\*) de l'école de musique, les élèves étudieront des compositions de musique classique de différentes époques. A la fin du projet, ils créeront un jeu pour tester leurs connaissances.

Les élèves de CE2-CM1-CM2 ont débuté un cycle de natation en septembre à la piscine de la Guerche de Bretagne. Les élèves de GS, CP et CE1 prendront le relai en décembre.

Le début d'année a été marqué par une première rencontre entre les deux écoles le vendredi de la rentrée. Les élèves ont d'abord joué aux « anneaux olympiques », où ils devaient se passer un anneau dans une ronde sans se lâcher les mains. Ensuite, le prêtre de la paroisse est venu animer une célébration de rentrée et bénir les élèves et leur cartable pour l'année à venir.



Le dernier vendredi avant les vacances de la Toussaint, les élèves de CM1 et de CM2 ont participé à un cross au profit de l'association ELA avec le collège de Martigné-Ferchaud.

Du côté des associations, les membres de l'OGEC et de l'APEL sont toujours mobilisés pour animer nos écoles. L'APEL poursuit ses ventes de pizzas fraiches chaque vendredi avant les vacances. Le partenariat avec le SMICTOM pour la récolte des papiers recyclables dans les bennes bleues est prolongé. La traditionnelle soirée choucroute fera son grand retour le samedi 02 avril 2022. Quant au spectacle de fin d'année, il aura lieu le samedi 25 juin 2022 à Eancé. Le concours de chant de Chelun fêtera ses 20 ans le premier week-end de juillet 2022.

L'école d'Eancé organise une matinée portes-ouvertes le samedi 08 janvier 2022 de 10h à 12h. N'hésitez pas à venir découvrir nos locaux. Pour rappel, nos écoles accueillent tous les élèves des communes d'Eancé, de Chelun et de Forges-la-Forêt. Le transport scolaire est à disposition de tous gratuitement et dès la petite section.



Pour toutes informations, vous pouvez contacter la directrice au 02.99.47.98.16 ou consulter notre blog : rpieancechelun.eklablog.com.

Très belles fêtes de fin d'année à tous, Clémence CORNEE, directrice Nadège BREHIER et Charlotte CASTIAUX, co-présidentes de l'OGEC Alexandre RAISON, président de l'APEL

(\*) Diplôme universitaire de musicien intervenant - NDLR

# UNC

## Cérémonie du 5 décembre

#### PETIT RAPPEL:

- 8 mai : commémoration de la fin de la guerre 1940/1945.
- 14 juillet : fête nationale, sans relation avec les Anciens Combattants
- 11 novembre : commémoration de la fin de la guerre 1914/1918.
- 5 décembre : commémoration de la fin de la guerre d'Algérie. La manifestation est cantonale. Chaque année, à tour de rôle, une commune est désignée pour organiser le rassemblement des communes de tout le canton. Cette année, la commune de Chelun, après une année de report due aux conditions sanitaires, était le centre du rassemblement.



C'est sous un soleil radieux, mais un froid glacial, que s'est déroulée la cérémonie. Les maires, ou leur représentant, des communes qui composent le canton ont tous répondu présent. Christian Sorieux, maire de Chelun et conseiller départemental du canton de La Guerche de Bretagne, et Louis Guilloux, président de l'UNC Chelun ont accueilli les nombreuses délégations et leurs familles. Accompagnée par l'Avenir Rannéen, orchestre d'hamonie, et sous la houlette de Daniel Jolys, chargé de l'ordonnancement du cérémonial, la journée a commencé par un bref office préparé par Armelle Meneust.

En cortège, les participants se sont rangés autour du monument aux morts. Levée des couleurs et lecture par monsieur le maire d'un communiqué du ministère des armées.

Louis Guilloux a égrené la longue liste des adhérents du canton (26 en tout) décédés depuis 2019. Hommage à tous les morts des dernières guerres, minute de silence et Marseillaise ont clôturé la cérémonie.

Ensuite, les participants ont été conviés à partager le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Merci à l'entreprise Faucheux qui a mis gracieusement ses locaux à notre disposition.



Bonne année 2022







## **CHELUN TEAM**

## Assemblée générale

A l'issue de l'assemblée générale du moto club qui a eu lieu le samedi 20 novembre 2021, le bureau a changé. Il se compose désormais de sept membres (de gauche à droite sur la photo)



- Marianne BLANDIOT, secrétaire
- Gilles ROUAULT, président
- Laetitia LEMOINE, trésorière
- Christophe DELESTRE, sécurité
- Mickaël OLLIVIER, sécurité
- Benoit QUETIER, vice-président
- Nicolas GUÉMARD, secrétaire-adjoint (absent de la photo)

Le bureau remercie chaleureusement Romain LAISNÉ pour ces années passées à la tête du moto club ainsi que Karine LAISNÉ pour son aide.

le bureau vous donne rendez-vous le **samedi 29 janvier** à 16 h autour d'une galette des rois pour les inscriptions de la nouvelle année.

**BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2022** 





## **CLUB SAINT ROCH**



Après le succès retentissant qu'avait rencontré l'invitation à une après-midi de belote au mois d'octobre (CF bulletin du trimestre dernier, page 5 -, 1 excusé, **0 candidat** à la belote) le club s'est mis en veille ...



C'était moins les parties de belote que d'aucuns n'apprécient pas toujours que l'occasion de se retrouver. Par les temps qui courent, ce n'est pas si fréquent. Tant pis, un rendez-vous manqué!

Cette année 2021 - et déjà en 2020 - la santé n'a pas été tendre avec nos anciens : Auguste Beccan, Claude Géra, Micheline Huet, Patrick Moreau, et plus récemment, Pierre Rochette et Daniel Meneust ont eu à faire face à des problèmes de santé. Souhaitons leurs de bons et rapides rétablissements.

La **prochaine Assemblée Générale,** si les circonstances le permettent, pourrait se tenir le mercredi 19 janvier après midi. A l'ordre du jour : galette des rois, élection de renouvellement du bureau (dont le président) ...

Vous recevrez une confirmation de ce rendez-vous dans la première quinzaine de janvier.

Joyeux Noël et bonne année 2022 et surtout bonne santé

421



## C C M



Après 2 saisons perturbées et compliquées par le COVID, nous avons enfin pu reprendre toutes nos compétitions en septembre.

A mi-saison, toutes nos équipes ont pu disputer l'ensemble des matchs programmés et le calendrier défini par notre Fédération a été respecté.

Nos jeunes ont également repris leurs entraînements dès la rentrée de septembre. Toutes les rencontres prévues ont pu se dérouler sans problème tout en respectant le protocole sanitaire imposé.

Pour cette saison 2021 / 2022, nos effectifs jeunes sont en forte progression. Nous avons d'ailleurs dû créer un emploi jeunes. IL est assisté dans ses missions d'un autre jeune en service civique. Tous les deux ont en charge la responsabilité et la formation de l'ensemble de nos jeunes au sein de notre école de foot. Ils sont aussi chargés de la gestion de tous les entraînements et des compétitions.



Pour ce qui est de nos seniors, nos 3 équipes continuent leur progression grâce au travail de nos 2 entraîneurs . Le club avance et un nouveau projet a d'ailleurs été défini. Pour le mettre en place et l'appliquer progressivement, nous avons besoin d'étoffer notre conseil d'administration. En fin de saison nous devrons renouveler notre équipe dirigeante et la renforcer.

N'hésitez pas à nous rejoindre et venir au stade, le CCM a besoin de votre soutien.

Les CADETS CHELUN MARTIGNE vous souhaitent une très Bonne Année 2022.

## ACC



La saison est maintenant bien avancée. Elle est à nouveau un peu en demi teinte avec les allers et venues du Covid. Il n'est pas simple d'organiser des rassemblements pour les battues ou

même simplement passer un moment agréable entre passionnés. Fort heureusement notre passion, en elle même, n'est pas altérée avec les restrictions du Covid. Estimons nous heureux!

L'ensemble des chasseurs de l'amicale de Chelun se joignent à moi pour avoir une pensée pour toutes les personnes touchées par ce virus actuellement.

Veillez sur vos proches et nous vous souhaitons de belles fêtes à fin d'année à tous.



David Sorieux







Les membres de l'ASPC, souhaitent renouveler les parts à emporter

#### le SAMEDI 5 MARS 2022,

car le manque de visibilité sur les premières semaines, voire les premiers mois de l'année 2022, nous imposent à rester prudents.

Nous vous proposerons du COUSCOUS + dessert au prix de 13,00 euros/p comme l'année passée. Les parts seront à récupérer à la salle communale à partir de 11 heures. Livraison possible pour les personnes qui ne peuvent se déplacer.

Les réservations se feront au P'TIT CASINO, tél : 06 18 21 33 76 et auprès des membres de l'association. Un grand Merci par avance pour l'intérêt que vous porterez au maintien de notre dernier commerce en répondant positivement à la réservation des parts de couscous.

Les membres de l'ASPC et moi-même, vous souhaitons un joyeux Noël et nous vous adressons tous nos Meilleurs Vœux pour l'Année 2022, surtout la santé.





## LA GAULE CHELUNAISE

En raison de la crise sanitaire, les manifestations ont été moins nombreuses, donc les résultats moins conséquents.

La vente de permis de pêche a été, dans l'ensemble, plutôt satisfaisante : beaucoup de permis à l'année.

Je remercie pour la vente et les contrôles Serge Chanteux et Nadège Métairie pour leur temps passé.

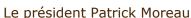
L'alevinage se fera dans le courant de janvier 2022 ou début février.

#### **DATES A RETENIR** pour les manifestations de 2022

- Lâcher de truites : dernier dimanche d'avril, le 24
- Ouverture de la pêche le 1er mai
- Couscous au mois d'août (sous réserve)
- La fermeture de la pêche se fera désormais le <u>dernier dimanche</u> <u>d'octobre</u>, soit le 30 octobre 2022.

Pour ceux qui souhaitent s'investir dans la Gaule Chelunaise, vous pouvez vous inscrire au 06 47 66 95 56 chez P. Moreau

La Gaule Chelunaise vous souhaite une bonne et heureuse année, une bonne santé pour l'année 2022







# LES CRÈCHES DE NOËL

## LE CIRCUIT DES CRÈCHES DE NOËL 2021-2022

Après une année d'interruption, le circuit des crèches de Noël reprend. Désormais, c'est "Eglise en Marches" qui le propose, toujours dans la même logique de perpétuer cette tradition ancienne au moment de Noël.

Beaucoup d'églises sont maintenant fermées une partie de l'année, c'est alors l'occasion de les ouvrir et de venir les visiter et admirer le travail des bénévoles sensibles à la beauté de cet événement qu'est la naissance de Jésus.

Au pied de chaque crèche, un "livre d'or" sera mis à disposition pour recueillir vos impressions et vos prières.

Les crèches sont visibles du samedi 18 décembre 2021 au lundi 3 janvier 2022 Dans les églises, ouvertes de 10 h à 17 h.

**En Ille-et-Vilaine**: Arbrissel, Bais, Chelun, Coësmes, Domalain, Drouges, Éancé, La Guerche de Bretagne, LeTheil-de-Bretagne, Marcillé-Robert, Martigné-ferchaud, Moulins, Moutiers,, Rannée, Retiers, Thourie, Visseiche, Forges-la-Forêt (uniquement les 18-19 décembre e25-26 décembre et 1-2 janvier). Et chez Mme Goile, 7 impasse du capitaine à Martigné-fd, (les 19 et 24 décembre de 14h à 17 h).

En Loire-Atlantique : Fercé et Juigné-des-Moutiers En Maine-et-Loire : Armaillé, St-Aubin-de-Pouancé

## Dimanche 2 Janvier 2022 MESSE DE L'ÉPIPHANIE ÉGLISE DE CHELUN à 10H30.





421





## **INFORMATIONS EN VRAC**

## Service des Cartes Grises

Démarches administratives 2022 (Arnaque aux faux sites administratifs dans le département 35)

L'intégralité des demandes liées à la carte grise sont à effectuer sur internet sur le site officiel : https://immatriculation.ants.gouv.fr/ et **UNIQUEMENT sur ce site**! Les personnes préférant bénéficier d'un accompagnement peuvent s'adresser à un garagiste agréé par la préfecture.

ATTENTION! Certains autres sites internet proposent aussi leur aide pour la réalisation de ces dernières. Ces sites trompeurs proposent de réaliser les démarches pour obtenir un certificat d'immatriculation en échange de frais "d'assistance en ligne", de "traitement du dossier" ou encore de "tâches administratives automatisées". Or, sur le site officiel de l'ANTS, l'Agence nationale des titres sécurisés, les démarches sont gratuites. Informez vous sur ces dangers et sur le vrai prix de la carte grise tutoriel.

En cas de perte de votre carte grise, les démarches sont légèrement différentes, consultez le guide pratique.

## Demandes d'urbanisme

Le syndicat d'urbanisme du Pays de Vitré met en place dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022 un guichet numérique des autorisations d'urbanisme.

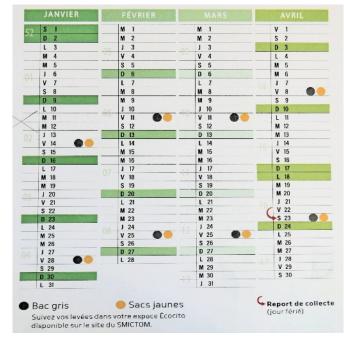
Les demandes d'urbanisme (Permis de construire, modifications ...) pourront désormais se faire sur internet via l'adresse suivante :

#### www.rafcom.bzh>vivre et habiter

La mairie pourra cependant recevoir les demandes en format papier.

#### Collecte des ordures

Calendrier du 1<sup>er</sup> trimestre 2022



## **École Ste Anne - Éancé**

(Rappel) Portes ouvertes le samedi 8 janvier 2022 de 10h00 à12h00

421





## **SMICTOM**

Vitré, le 4 novembre 2021

#### Objet : Évolution du rythme de collecte du bac gris et des sacs jaunes

Madame, Monsieur,

La loi de transition énergétique pour la croissance verte publiée en août 2015 a pour objectif de réduire les déchets ménagers de 10% et vise 65% de déchets recyclés d'ici à 2025. Pour atteindre les objectifs fixés dans la Loi, les élus du SMICTOM Sud-Est 35 ont voté en 2015 l'instauration d'une part variable dite « incitative » dans la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Appliquée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, cette nouvelle tarification a permis de sensibiliser les usagers à moins produire de déchets et à mieux appliquer les gestes de tri.

Vous avez répondu présent à cet appel. Depuis 2017, il est observé une baisse de 10% de la production d'ordures ménagères et une amélioration du geste de tri. Un constat ressort : le service de collecte hebdomadaire des bacs gris et sacs jaunes n'est plus utilisé à 100% puisque vous êtes 80% à présenter votre bac à la collecte une semaine sur deux ou moins.

En parallèle, la collectivité se trouve confrontée à une évolution importante des coûts de traitement des déchets. Pour limiter les répercussions de ces hausses sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, des économies sur les coûts de collecte sont nécessaires. L'objectif du SMICTOM est de trouver le bon équilibre « niveau de service / coût pour l'usager » et de favoriser le tri, le recyclage et la réduction à la source des déchets.

Au regard de ces éléments, le Comité Syndical s'est prononcé en faveur **d'une collecte des déchets une semaine sur deux**, en adéquation avec l'utilisation du service. Ce changement du rythme de collecte sera effectif au 1<sup>er</sup> lanvier 2022.

Afin de vous accompagner dans l'adoption de ce nouveau rythme, vous trouverez joint à ce courrier un calendrier précisant vos jours de collecte du bac gris et des sacs jaunes sur l'année 2022. En cas de besoin, vous trouverez également ce document dans votre mairie ou sur notre site internet www.smictom-sudest 35fr.

Conscient que cette évolution peut nécessiter un changement de comportement au quotidien, je ne peux que vous encourager à maintenir vos efforts pour réduire les ordures ménagères et conserver un geste de tri rigoureux.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Christian STEPHAN Président du SMICTOM SE 35









# CLIC ROCHES AUX FÉES













#### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dispositif d'Accompagnement aux démarches numériques à domicile Territoire de la Roche aux Fées

Le CLIC de la Roche aux Fées, en partenariat avec l'Agence départementale du Pays de Vitré et Roche aux Fées Communauté, a créé un dispositif gratuit pour accompagner à leur domicile des personnes âgées de 60 ans et plus (ou de plus de 55 ans en situation de handicap) ayant besoin de soutien dans leurs démarches numériques. Ce service, accessible aux habitants des 16 communes de Roche aux Fées Communauté, se nomme Accompagnement aux démarches numériques à domicile.

Il permet notamment aux personnes éloignées de l'outil numérique ou isolées, d'avoir jusqu'à 5 séances gratuites pour leur permettre de prendre en main l'équipement numérique et accéder à des plateformes en ligne (telles que celles de la Caf, de la CPAM, Doctolib, des caisses de retraite, des boîtes mail, etc...). L'objectif est de pouvoir répondre à l'évolution visée par l'Etat dans le cadre du programme « Action publique 2022 », qui engage la dématérialisation des démarches administratives.

N'hésitez pas à prendre contact avec Alice LAURENT, intervenante sociale numérique, afin de recevoir d'autres renseignements ou pour vous inscrire au dispositif, par téléphone au 06 73 75 80 83 ou par mail à intervenant.social.numerique@gmail.com

**ATTENTION**: Les séances de formation se font à domicile!

# ÉTAT CIVIL DE L'ANNÉE 2021

Les naissances



: Julia DUFIL,18 mai 2021 Triago TREHAN, le 20 SEPTEMBRE 2021

Félicitations à la maman et au papa

Les mariages



: Néant

Les deuils



: LOU oncle, le 25 mars 2021 Mme Denise MOREAU, le 26 juillet 2021 Mme Michelle BOUVIER, épouse BOUESTE, le 13 septembre 2021 Nous présentons nos condoléances aux familles et à leurs amis



# COVID19

### La campagne de vaccination

**La campagne de vaccination** locale a remporté un vif succès. Avec 44 inscrits sur 70 doses prévues, la journée s'est déroulée sans problème Malgré tout, restons vigilants. Personne n'est à l'abri à 100 %. Et nous savons que les choses peuvent s'aggraver en cas de comorbidité.



Un mail de remerciement, parmi d'autres ...

#### Bonjour,

je viens vous transmettre ma satisfaction d'avoir pu bénéficier de votre service bus vaccination. je suis domiciliée à la Guerche de Bretagne et la maison médicale m'a informée de ce service dans votre commune.

Bonne initiative de votre municipalité, très bon accueil



L'équipe de rédaction vous souhaite

Joyeuses fêtes Et bonne année 2022

Informations trimestrielles de la municipalité de Chelun - Bulletin gratuit Conception, réalisation

